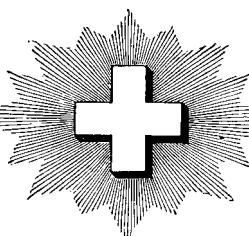


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 27960

25 février 1903, 6 $\frac{1}{2}$ h. p.

Classe 65

Henri Alfred CAMPICHE, à Genève (Suisse).

Chronomètre électrique de marine.

Le dessin ci-joint, donné à titre d'exemple, montre une forme d'exécution de l'invention.

La fig. 1 est un plan de l'instrument sans son enveloppe, qui peut être quelconque;

La fig. 2 est une élévation de face avec coupe par le plan A-B de la fig. 1;

La fig. 3 est une coupe horizontale faite au dessous de la platine supérieure et montrant en plan la partie inférieure du mécanisme;

La fig. 4 montre séparément, en plan et à plus grande échelle, le dispositif d'actionnement de la roue d'échappement;

La fig. 5 est une coupe axiale du dispositif montré en fig. 4;

La fig. 6 montre séparément, en plan et à plus grande échelle, les pièces formant le dispositif d'impulsion actionnant le balancier;

La fig. 7 est une élévation des pièces représentées en fig. 6.

Entre les platines horizontales *a* et *b* est pivoté un balancier rotatif *c*, muni d'un fort ressort à boudin *c*¹, dont l'une des extrémités est fixée à la platine supérieure *a* et l'autre au balancier.

Ce dernier porte un bec *d*, pivoté en un point *e* excentrique du balancier et combiné avec un ressort spiral *f*, qui tend à maintenir

le bec *d* appuyé contre une projection *g* fixée au balancier.

A portée du pourtour du balancier *c*, un pivot *h* fixé à la platine *b* porte une bascule *i*, dont le ressort *i*¹ peut entrer en contact avec le bec *d*, mais qu'un ressort *i*² (fig. 2) maintient habituellement hors du chemin parcouru par ledit bec *d*. La bascule *i* est pourvue d'une ouverture allongée, traversée par l'extrémité inférieure d'un levier *k*, pivoté à un pivot horizontal *k*¹ porté par la platine supérieure *a*.

L'extrémité supérieure du levier *k* est reliée par une bielle *l* à l'armature *m* d'un électro-aimant *n*.

L'arbre *c*² du balancier *c* porte au dessus de la platine *a* un disque *o* (fig. 4), dont le canon *o*¹ est ajusté à force sur l'extrémité légèrement conique dudit arbre. Au disque *o* est pivoté en *p*¹ un bec *q* combiné avec un ressort spiral *r*, fixé à l'aide d'une bague *r*¹ sur le canon *o*¹ du disque *o* et qui tend à maintenir le bec *q* appuyé contre une goupille *s* fixée audit disque.

En regard du disque *o* est pivotée une roue *t*, dans la denture de laquelle s'engage le bec *q* lorsque le balancier *c* oscille. Lorsque cette oscillation a lieu dans un sens, le bec *q* fait tourner d'une dent la roue d'échappement *t*;

lors de l'oscillation inverse, le bec *q* fait décliner sur une dent de ladite roue en comprimant le ressort *r*.

u est une roulette portée par un levier *v*, pivoté au pont *x*; elle s'engage sous la pression d'un ressort *u¹* dans la denture de la roue *t* pour l'empêcher de sauter de plus d'une dent à chaque action du bec *q*.

Enfin *y-y¹* est un dispositif de contact à deux lames de contact isolées, disposées l'une au dessus de l'autre dans un même plan vertical et intercalées dans le circuit de l'électro-aimant *n*; une goupille *t¹*, portée par la roue *t*, s'engage une fois à chaque tour de la roue *t* avec ces lames de contact et ferme ainsi le circuit de l'électro-aimant *n*.

La même goupille peut actionner également un dispositif de contact *z-z¹* intercalé dans un circuit d'horloges réceptrices.

A chaque oscillation du balancier *c*, le bec à ressort *q* fait avancer d'une dent la roue d'échappement *t*, et à chaque tour entier de cette dernière la goupille *t¹* ferme une fois le circuit de l'électro-aimant *n*.

Les pièces sont disposées de façon à ce que cette fermeture de circuit ait lieu au moment où le bec *d* du balancier *e* se trouve à portée de la bascule *i*, de façon que l'attraction qui en résulte sur l'armature *m* produit une impulsion donnée par ladite bascule *i* au balancier *c*. La roue *t* a 30 dents et son arbre porte une aiguille marquant les secondes; le balancier, battant la seconde, fait avancer la roue *t* d'une dent à chaque seconde oscillation, et l'aiguille portée par cette roue avancera de deux divisions du cadran des secondes à chaque saut.

L'armature *m* est combinée avec un dispositif connu de système quelconque, non représenté au dessin, pour faire avancer les aiguilles

des minutes et des heures d'une horloge réceptrice placée à proximité du mécanisme décrit. Ladite armature *m* peut être combinée avec un circuit de plusieurs horloges réceptrices donnant l'heure dans les diverses parties d'un navire.

Le nombre des dents de la roue *t* peut varier.

La roue *t* peut porter plusieurs goupilles telles que *t¹*, pour produire à chaque tour plusieurs impulsions et plusieurs actionnements des horloges réceptrices, en vue de distribuer l'heure à ces dernières par fractions de minutes.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme mon invention :

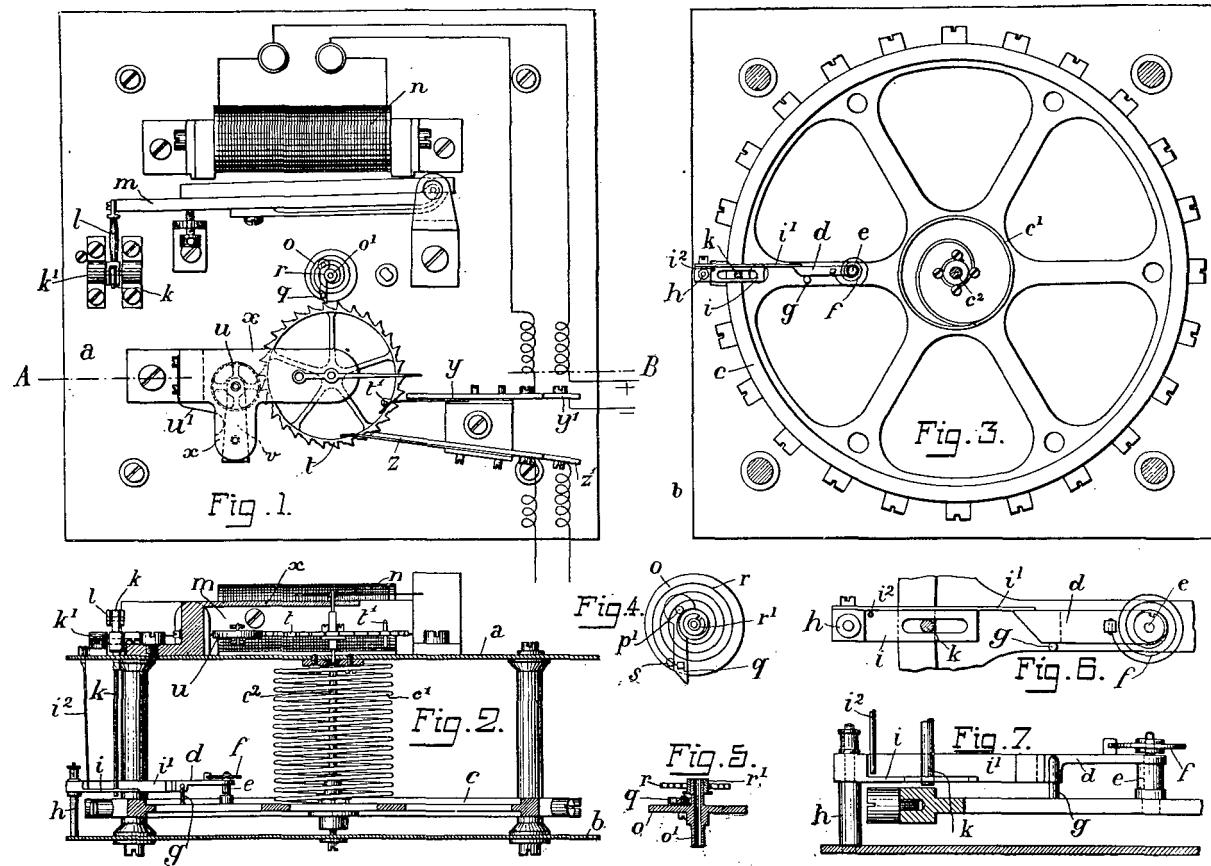
- 1 Un chronomètre électrique de marine, caractérisé par un balancier rotatif dont l'arbre supporte un bec à ressort actionnant directement la denture d'une roue disposée pour enregister les oscillations du balancier et pour fermer le circuit d'un électro-aimant;
- 2 Un chronomètre tel que revendiqué sous chiffre 1, dans lequel le bec à ressort est pivoté sur une pièce ajustée à frottement sur l'arbre du balancier et est soumis à l'action d'un ressort spiral monté sur ladite pièce ajustée à frottement sur l'arbre du balancier;
- 3 Un chronomètre tel que revendiqué sous chiffre 1, à balancier portant un bec pivoté soumis à l'action d'un ressort spiral, en combinaison avec une bascule reliée à l'armature de l'électro-aimant et pouvant agir sur ledit bec pivoté.

Henri Alfred CAMPICHE.

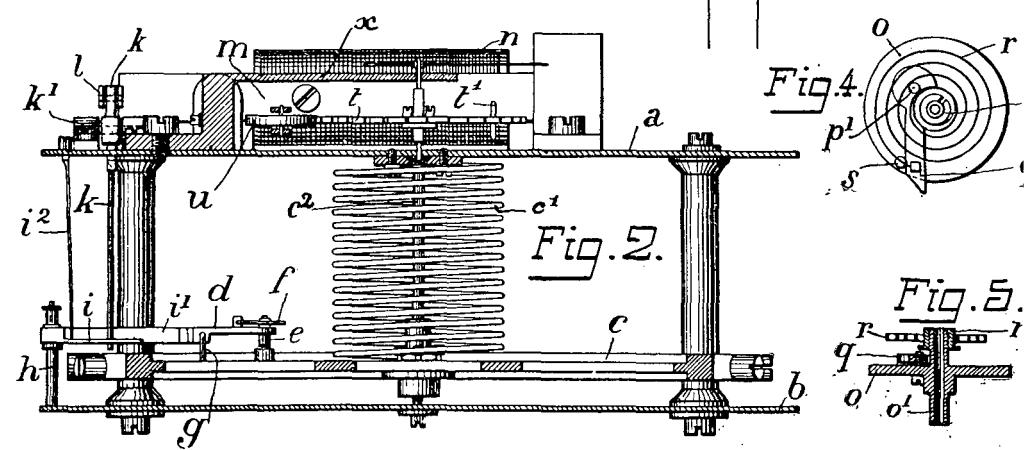
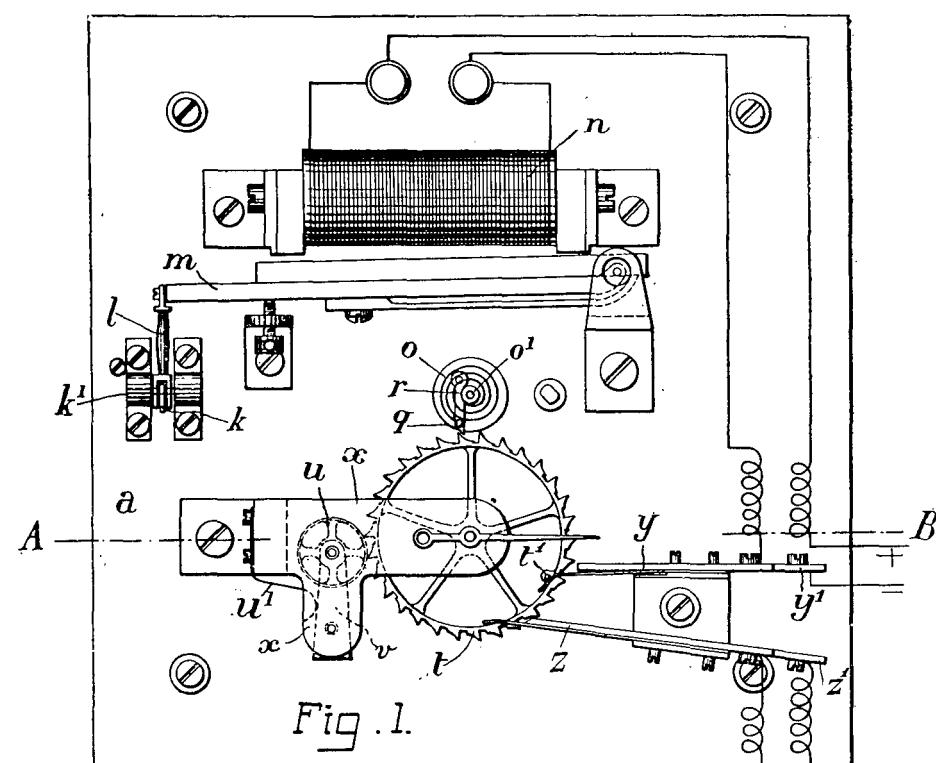
Mandataire : E.IMER-SCHNEIDER, à Genève.

Henri Alfred Campiche.

Brevet N° 27960.
1 feuille.



Henri Alfred Campiche.



Brevet N° 27960.
1 feuille.

